

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2015 B 01376

Numéro SIREN : 814 980 306

Nom ou dénomination : AAI METAL CONCEPT

Ce dépôt a été enregistré le 24/05/2018 sous le numéro de dépôt A2018/003291

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
..... **SAINT-ETIENNE**



642578

Dénomination : AAI METAL CONCEPT
Adresse : 620 route de Verlieu 42410 Saint-michel-sur-rhone -
FRANCE-

n° de gestion : 2015B01376
n° d'identification : 814 980 306

n° de dépôt : A2018/003291
Date du dépôt : 24/05/2018

Pièce : Procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire
du 23/04/2018



642578

Procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires de AAI METAL CONCEPT SAS

réunie le 23 avril 2018

GREFFE TC ST ETIENNE
N° gestion : <u>158/1376</u>
le : <u>24 MAI 2018</u>
N° dépôt : <u>3291</u>
Visa du greffier : <u>[Signature]</u>

Le 23 avril 2018, à 18 heures, les actionnaires de la société AI METAL CONCEPT, société par actions simplifiée au capital de 2000 euros, dont le siège social est situé 620 route de Verlieu 42410 ST MICHEL SUR RHONE immatriculée au RCS de ST ETIENNE sous le numéro SIREN 814 980 306, se sont réunis à au siège social de la société 620 route de Verlieu 42410 ST MICHEL SUR RHONE sur convocation qui leur a été adressée individuellement le 3 avril 2018

Il a été établi une feuille de présence, qui a été signée par les actionnaires présents ainsi que par les représentants et les mandataires des actionnaires non présents.

L'assemblée est présidée par Monsieur Laurent VOCANSON, Président de la société

Madame VOCANSON Zahia est désignée comme secrétaire de la séance.

Le président communique à l'assemblée la feuille de présence dont il résulte que 2 actionnaires, représentant 200 actions sur les 200 actions composant le capital social, sont présents ou régulièrement représentés.

Le président déclare que l'assemblée est valablement constituée et qu'elle peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Les documents suivants sont présentés aux actionnaires :

- 1) La copie de la lettre de convocation adressée à chaque actionnaire
- 2) La feuille de présence
- 3) Le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée.

Le président déclare par ailleurs que les documents requis ont été adressés aux actionnaires dans les forme et délai prévu par les statuts de la société.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le président rappelle que l'assemblée est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Proposer la réduction de capital social à 1000 euros par rachat et annulation de 100 actions de 10 euros au prix de 12 000 euros
- Donner pouvoir au Président à l'effet de réaliser les formalités préalables,

La discussion est ouverte :

Personne ne demandant plus la parole, le président propose de voter sur les résolutions figurant dans le texte des résolutions ou décidées par les actionnaires :

Première résolution

L'assemblée générale approuve la réduction du capital social par rachat et annulation de 100 actions de 10 euros au prix de 12 000 euros (actions détenues par Madame SORIANO Murielle née BOURGUIGNON)

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Deuxième résolution

L'assemblée générale donne mandat au Président à l'effet de réaliser toutes les formalités nécessaires et préalables.

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité afférente aux résolutions ci-dessus adoptées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

De tout ce qui précède il a été établi le présent procès-verbal qui a été signé, conformément à l'article 24 des statuts, par Laurent VOCANSON et SORIANO Murielle pour servir et valoir ce que de droit.

St Michel sur Rhône, le

23 mai 2018

Signature Président de séance :



Signature Secrétaire :



Signature des associés :

SORIANO Murielle

23 mai 2018



VOCANSON Laurent

